



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20766>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-20766**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Eysines

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE SUR LA ZAC CARES CANTINOLLE A EYSINES

Description : Le présent concours a pour objet de désigner la maîtrise d'œuvre qui sera chargée de l'opération relative à la Construction d'un Gymnase sur la Zac Cares Cantinolle à Eysines.

Identifiant de la procédure : 3b2c631b-134d-4aa9-8732-7d9a37d33805

Identifiant interne : PPP17K-333/4016/024-06

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ZAC Cares Cantinolle

Ville : EYSINES

Code postal : 33320

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : ZAC Cares Cantinolle

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ZAC Cares Cantinolle

Ville : EYSINES

Code postal : 33320

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : ZAC Cares Cantinolle

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés : La date mentionnée dans le présent avis est donnée à titre indicative.

Déroulement et critères de sélection des candidats : Tout candidat dont le groupement ne présenterait pas toutes les compétences, demandées au règlement de la consultation, sera écarté. Le nombre de candidats sélectionnés pour remettre une offre /projet et participer à la négociation est fixé à 3 maximum. Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants : 1) Qualité (architecturale et technique) des références fournies analysées à partir de la liste des projets les plus significatifs au regard de l'objet du marché et notamment des 6 (six) références architectes présentées sur les 6 affiches A3 et 3 (trois) références autres compétences présentées sur le tableau cadre type 2. 2) Composition et complémentarité de l'équipe proposée pour mener à bien le projet, analysé au vu de la présentation synthétique du cadre type 1 et de la cohérence et spécificités des CV des personnes identifiées comme pouvant prendre en charge l'opération. 3) Capacité à réaliser une opération de complexité similaire, analysée à partir de la présentation synthétique du candidat ou de l'équipe candidate des effectifs et des chiffres d'affaires fournis par l'opérateur économique. A l'issue de la réunion du jury et après avoir pris connaissance du ou des procès-verbaux du jury, le pouvoir adjudicateur désignera les 3 candidats retenus et admis à remettre une offre et informe les candidats évincés du rejet de leur candidature.

Missions de la maîtrise d'œuvre : Outre le dépôt du permis de construire, la mission confiée au maître d'œuvre retenu comprendra, suivant les dispositions du décret du 29 /11/1993 et de l'arrêté du 21/12/1993 les éléments suivants : Mission de Base : APS (Avant-projet sommaire), APD (Avant-projet définitif), PRO (Etudes de projet), ACT (Assistance pour la passation du contrat de travaux), VISA (Conformité et visa d'exécution au projet), DET (Direction de l'exécution des travaux) et AOR (Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement). Mission complémentaire : OPC (Ordonnancement, pilotage et coordination), ENV (Démarche Environnementale du projet), SSI (Coordination sécurité incendie au sens de la norme NFS 61932), CEM (Cout d'exploitation et de maintenance) et GED (Gestion Electronique des Documents ou armoire à plans). Il est précisé que les simulations thermiques dynamiques (STD) à réaliser à partir de la phase APS et toutes autres études techniques explicitement demandées au programme détaillé de l'opération et au Cahier des clauses particulières seront incluses en mission de base.

Groupements d'opérateurs économiques : Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Le groupement prendra la forme stipulée au règlement de la consultation. Le mandataire de ce groupement sera obligatoirement le cabinet d'architecte. Un même opérateur

économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement. Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement. Les opérateurs économiques ne sont pas autorisés à candidater en qualité de membres de plus de 2 groupements. Le non-respect de ces clauses entraînerait l'élimination des équipes concernées. Conditions particulières d'exécution / Clause à caractère social du marché de maîtrise d'Œuvre : Les candidats sont informés que la Ville d'Eysines souhaitant promouvoir le retour à l'emploi de personnes présentant des difficultés d'insertion professionnelle en utilisant la commande publique, a décidé d'intégrer, dans le marché de maîtrise d'œuvre une clause obligatoire d'exécution " Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté ". Aussi, le lauréat retenu et titulaire du marché de maîtrise devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Par le simple fait de présenter sa candidature, le candidat s'engage donc, dans le cas où il serait désigné lauréat du concours, pour le nombre d'heures d'insertion stipulé au dossier de consultation des entreprises. Les négociations ouvertes avec le lauréat ne pourront porter sur cette clause d'exécution. Désignation du lauréat et négociation : Disposant du ou des procès-verbaux du jury, le maître d'ouvrage, au vu de l'avis du jury, désigne le lauréat du concours. En cas de doute sur le choix du projet à retenir, il peut désigner plusieurs lauréats. Le maître d'ouvrage engage la négociation avec le ou les lauréats qu'il désigne. La négociation porte sur les caractéristiques, les conditions d'exécution du marché et la prise en compte par le lauréat des observations éventuelles du jury pour son projet ainsi que sur la proposition d'honoraire remise en offre préalable. Les négociations ouvertes avec le lauréat ne pourront porter sur les clauses d'insertions (article 7 du présent règlement).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :
Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence. (voir DUME ou DC1-DC2)

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale (voir DUME ou DC1-DC2)

Faillite : Faillite. (voir DUME ou DC1-DC2)

Corruption : Corruption. (voir DUME ou DC1-DC2)

Concordat : Concordat préventif. (voir DUME ou DC1-DC2)

Participation à une organisation criminelle : Participation à une organisation criminelle. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental. (voir DUME ou DC1-DC2)

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme. (voir DUME ou DC1-DC2)

Fraude : Fraude. (voir DUME ou DC1-DC2)

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. (voir DUME ou DC1-DC2)

Insolvabilité : Insolvabilité. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail. (voir DUME ou DC1-DC2)

Biens administrés par un liquidateur : Biens administrés par un liquidateur. (voir DUME ou DC1-DC2)

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Coupable de fausses déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis et obtention d'informations confidentielles sur cette procédure. (voir DUME ou DC1-DC2)

Motifs d'exclusion purement nationaux : Motifs d'exclusion purement nationaux. (voir DUME ou DC1-DC2)

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché. (voir DUME ou DC1-DC2)

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché. (voir DUME ou DC1-DC2)

Coupable d'une faute professionnelle grave : Coupable d'une faute professionnelle grave. (voir DUME ou DC1-DC2)

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Manquement aux obligations dans le domaine du droit social. (voir DUME ou DC1-DC2)

Paiement des cotisations de sécurité sociale : Paiement de cotisations de sécurité sociale. (voir DUME ou DC1-DC2)

État de cessation d'activités : État de cessation d'activités. (voir DUME ou DC1-DC2)

Paiement d'impôts et taxes : Paiement d'impôts et taxes. (voir DUME ou DC1-DC2)

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes. (voir DUME ou DC1-DC2)

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE SUR LA ZAC CARES CANTINOLLE A EYSINES

Description : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR ESQUISSE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE SUR LA ZAC CARES CANTINOLLE A EYSINES

Identifiant interne : 024-06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ZAC Cares Cantinolle

Ville : EYSINES

Code postal : 33320

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : ZAC Cares Cantinolle

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Inscription à l'Ordre des Architectes - Copie de l'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des architectes pour les architectes français ou document équivalent pour les architectes non établis en France pour l'architecte mandataire du groupement.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Qualifications professionnelles - Les CV des personnes identifiées comme pouvant prendre au charge l'opération et cela en lien avec chacune des compétences demandées. Certificats de qualifications professionnelles (liste et copie des certificats OPQIBI/OPQTECC, ISO (ou similaires en France et en Europe)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le dossier techniques composé des cadres TYPE 1 (Equipe) Type 2 (Références) et type 3 (Illustrations des références du ou des architectes et paysagistes), conformément aux stipulations et exigences du règlement de la consultation et du dossier de consultation

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : DC1 - Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Économie).

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : DC2 - Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Économie).

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pouvoir - Pouvoir de la personne habilitée à engager la candidature ou les membres du groupement.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration sur l'honneur - Déclaration de l'opérateur économique indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Redressement judiciaire - Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 0

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.demat-ampa.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 16/04/2024

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 22/03/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Eysines

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Eysines

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Eysines

Numéro d'enregistrement : 21330162500017

Adresse postale : Rue de l'Hôtel de Ville

Ville : EYSINES CEDEX

Code postal : 33327

Pays : France

Point de contact : Christine BOST

Adresse électronique : contact@eysines.fr

Téléphone : +33 556161800

Adresse internet : <http://www.eysines.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : 3P

Numéro d'enregistrement : 80319892800027

Ville : Lille

Code postal : 59800

Pays : France

Adresse électronique : info@3p.eu

Téléphone : +33 3 20 21 02 84

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

TED eSender

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue tastet

Ville : Bordeaux Cedex

Code postal : 33063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : +33 556993800

Télécopieur : +33 556243903

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue tastet

Ville : BORDEAUX Cedex

Code postal : 33063

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : +33 556993800

Télécopieur : +33 556243903

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dca3c2d1-8978-4bdd-8c44-836523d06063 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 18/02/2024 à 20:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024